

ATSEM — Professeurs des écoles un travail commun

mai 2017

Dans les écoles maternelles, dans une même salle de classe, enseignants et ATSEM travaillent ensemble au quotidien dans l'intérêt des enfants. Ces deux métiers sont différents et complémentaires et participent au bon fonctionnement de l'école.

Ils partagent aussi les mêmes difficultés : manque de reconnaissance, méconnaissance des missions de chacun, effectifs trop importants dans les classes, non remplacement des personnels absents, problèmes relationnels, souffrance au travail, manque de temps pour échanger et se concerter ... Tout cela peut entraîner des tensions dans les équipes et être parfois source de conflits dont la gestion est rendue plus compliquée par l'existence de deux employeurs.

Mais dans les Pyrénées Orientales, depuis des années, les syndicats CGT Educ'action 66 et la Coordination Syndicale Départementale CGT 66 des territoriaux travaillent main dans la main pour que les salariés se parlent, échangent et portent des revendications communes.

C'est en se battant ensemble sur ces revendications que nous arriverons à construire une école dans laquelle les personnels auront de bonnes conditions de travail pour rendre le système éducatif plus efficace dans l'intérêt des enfants.

En France, les écarts de salaires sont estimés à 26 % en moyenne, et contrairement aux idées répandues où il y aurait égalité salariale dans la fonction publique (FP), ces écarts s'élèvent à 17 % dans la FP d'état. Dans l'Education nationale, chez les personnels enseignant, le salaire des hommes est supérieur environ de 10 % à celui des femmes. Les femmes sont aussi pénalisées dans leur carrière : seulement 3,7 % des professeur-es des écoles (contre 22,9 % des PLP ou 19,9 % des certifiés) atteignent la hors classe. Chez les ATSEM, les perspectives de carrière sont quasi-inexistantes.

Cadre d'emploi des
ATSEM composé à
99 % de femmes
Professeur-es des
écoles : profession
féminisée à 82 %

Les syndicats CGT Educ'action 66 et la Coordination Syndicale Départementale CGT 66 exigent que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

**Pour une école pré élémentaire émancipatrice avec
des équipes pédagogiques formées, reconnues,
ayant les moyens de travailler ...**

Il est nécessaire, pour la CGT Éduc'action et la CSD CGT 66, de revenir sur la réforme des rythmes scolaires.

Cette dernière, faite en pleine politique d'austérité, a dégradé les conditions de travail des personnels (tension entre tous les personnels intervenant sur les différents temps, problèmes de locaux, modification des emplois du temps, des missions, modification du taux d'encadrement, ...).

Elle a introduit une différence de traitement des élèves en fonction de leur lieu d'étude, elle a accentué les inégalités territoriales.

Elle a diminué le pouvoir d'achat des familles et n'a pas amélioré le rythme des enfants et des familles.

La CGT Educ'action 66 et la CSD CGT 66 revendique pour toutes les écoles du département :

- 1 ATSEM par classe sur tout le temps scolaire
- Remplacement des professeurs des écoles et des ATSEM absent(e)s
- Assurer la concertation des équipes en l'intégrant au temps de service des personnels dans toutes les écoles
- Formation professionnelle tout au long de la carrière
- Formation initiale comprenant un module co-animé par un personnel ATSEM et un(e) professeur des écoles
- Une solution réelle à la problématique de la double hiérarchie Éducation Nationale – Collectivité
- Pas d'évaluation ou pseudo-évaluation des ATSEM par les enseignants
- Evolution de carrière des ATSEM avec la possibilité d'accéder à la catégorie "B"
- Suppression de la réforme des rythmes scolaires
- Gagner l'égalité salariale entre hommes et femmes



Tract
ATSEM—enseignants
un travail commun

Pour rejoindre la CGT ...

Nom : Prénom :

Téléphone : Mél :

Adresse :
.....

Métier : Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à :

Enseignants, AVS ... : CGT Éduc'action 66 – 46 place Rigaud 66 000 Perpignan— tél. 06.86.91.19.40 — ferc.cgteduc66@orange.fr
Territoriaux : CSD CGT 66— 955 avenue Julien Panchot 66000 Perpignan— tél. 06.33.76.54.51 — csdtx.cgt66@wanadoo.fr